





A Évreux, Le samedi 9 septembre 2023

Objet : Consigne donnée sur les 24 élèves par classe en GS, CP et CE1

Madame la Directrice Académique,

Suite au CDEN où nous sommes intervenu.es, nous vous sollicitons de nouveau à propos de votre consigne donnée aux écoles de revoir les répartitions des classes, pour se conformer à la consigne ministérielle de limiter à 24 élèves les classes de GS, CP et CE1 dans les écoles hors éducation prioritaire.

Cette injonction qui arrive 5 jours après la prérentrée alors que l'ensemble des équipes ont validé les organisations des classes, ont informé les parents et ont déjà travaillé avec les élèves dont ils ont la responsabilité, met en grande difficulté les écoles.

Changer les répartitions pour parfois un.e élève en trop est un non-sens pédagogique et peut créer des tensions avec les parents d'élèves, sans parler de l'incompréhension des élèves concerné.es qui vont devoir changer de classe précipitamment.

Ainsi, cette demande n'est en rien compatible avec la réalité du terrain. D'autant plus que les moyens donnés par le ministère sont insuffisants pour y répondre.

Vous nous avez indiqué aussi en CDEN que si les collègues ne changeaient pas leurs répartitions, vous seriez dans l'obligation de le faire à leur place. Nous vous rappelons que la répartition des classes doit être discutée en conseil des maîtres, qui émet un avis soumis à validation du directeur ou de la directrice. En aucun cas, il n'est dit que les IEN ou la direction académique ont le pouvoir d'imposer des répartitions.

Nous rappelons que celles-ci sont le fruit de discussions, d'échanges, de prise en compte des élèves, notamment à besoins particuliers, des réalités locales, sans oublier des inscriptions tardives qui se produisent chaque année et qui gonflent de façon mécanique les niveaux concernés.

Nous vous rappelons aussi que la consigne nationale de limiter ces niveaux de classe à 24 élèves ne relève que d'annonces du ministre qui n'ont pas la valeur légale d'un décret. Si certaines situations le nécessitent, nous réitérons notre demande d'ouvrir les classes nécessaires plutôt que de demander une réorganisation bien souvent impossible et source de tensions.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Mme la Directrice Académique, nos salutations les plus distinguées.

Romuald Laigniez, Emilie Anquetil, Matthieu Laguette, Pour le SNUDI FO 27 Mathilde Marnière, Maud Boussuge, Co-secrétaires du SNUipp-FSU 27

Estelle Chevalier, Florian Gérard Co-secrétaire du SE-UNSA 27